



Naturalisation d'un étranger en france

Par **manouela**, le **11/11/2014** à **22:54**

merci Maitre pour cette chance sur la toile.

Tunisienne née en france mais je l'ai quitté à l'âge de 7ans pour y revenir pour ma thèse (à 30 ans).

Je suis en 4ème année de thèse. J'ai obtenu une carte de résidence d'1an (2012/2013) puis une carte de 5ans (de 2013à 2017) toujours en statut d'étudiant. Je travail pas: mes ressources se limites aux financements de la famille, mais je loue un studio et je suis totalement indépendante et biensur je paie 0 fisc [smile4].

je me suis mariée à un tunisien résident en suisse. Est ce que cela ferait entrave à une demande de naturalisation ?

mes 4 années de thèse joue t-elles comme une réduction des 5 ans et sont elles considérées comme "2 années d'études avec succès "? ou bien faut-il avoir mon diplôme de doctorat ?

Qu'elle sont mes chances selon vous de faire une demande de naturalisation?

merci pour tout Maitre.